

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18508 - 72EME ANNÉE

Demain à Sainte-Suzanne, rentrée politique
du Parti communiste réunionnais

Le PCR marque l'année 2016



La délégation du PCR reçue le 4 juillet par George Pau-Langevin : Yvan Dejean, Maurice Gironcel et Ary Yée Chong Tchi Kan.

6 mois après celui du 19 mars, le Parti communiste réunionnais organise un second rassemblement cette année. Les événements se sont accélérés, il est plus que jamais important de faire entendre une voix réunionnaise. Dans cette période importante, le PCR n'a eu de cesse d'interpeller le gouvernement et d'appeler à l'élargissement du débat dont il est le seul contributeur en tant qu'organisation politique de La Réunion.

La Réunion commémorait cette année le 70e anniversaire de l'abolition du statut colonial. C'était le 19 mars dernier. À cette occasion, le Parti communiste réunionnais était la seule organisation politique à célébrer cette date par un rassemblement. Il a donné lieu à la présentation du bilan de ces 70 dernières années, son contenu est rassemblé dans un document intitulé « 70 ans après la loi du 19 mars 1946 : Un nouveau rassemblement pour une nouvelle politique : Mettre fin au néo-colonialisme ».

En cette année 2016, les événements se sont accélérés. Le président de la République a souhaité la mise en œuvre d'une loi qui concerne tout l'outre-mer, sur la base du mot d'ordre d'égalité réelle. C'est la reconnaissance que 70 ans après le vote de la loi du 19 mars, l'égalité promise au 1er janvier 1947 n'est pas réalisée. Pour réussir ce qui n'a pas été fait en 7 décennies, le chef de l'État donne 20 ans. Pour cela, une loi doit être votée d'ici la fin de l'année. Ce qui veut dire que commencée par la célébration du 70e anniversaire de la départementalisation, l'année 2016 se conclura par un texte législatif qui doit avoir pour but de tourner cette page. Le 3 août dernier à la sortie du Conseil des ministres, George Pau-Langevin avait d'ailleurs situé la portée historique de cette loi, considérée comme la plus importante pour l'outre-mer depuis 70 ans.

Initiatives et critiques du PCR

C'est pourquoi dès qu'un parlementaire en mission a été nommé pour préparer ce texte l'an dernier, le PCR lui a adressé ses propositions. Pour le PCR, l'heure est venue de mettre enfin en œuvre un plan de développement pour La Réunion, qui tienne compte de ses spécificités actuelles et d'un environnement régional en pleine évolution. Avant que le projet ne soit examiné par le Conseil des ministres, le PCR a pris plusieurs initiatives.

Le 30 juin, il a adressé une lettre ouverte à George Pau-Langevin, ministre des Outre-mer, pour interpeller la ministre sur d'importants sujets d'actualité. Le 4 juillet, elle invitait le PCR à la rencontrer à l'occasion de sa visite à La Réunion. Dans un communiqué rendant compte de cet échange, le PCR indiquait que « la future loi pour l'égalité réelle dans l'Outre-mer doit donc donner lieu à un grand débat et

nous avons des propositions que nous sommes prêtes à partager. Cette loi doit abolir les inégalités réelles dans La Réunion. Cela passe par une nouvelle politique qui viendrait améliorer le pouvoir d'achat, notamment des plus pauvres. Concernant la gouvernance, le PCR a rappelé l'importance de la suppression de l'alinéa 5 de l'article 73 de la Constitution pour mettre en place une assemblée territoriale unique ». La ministre avait eu une oreille attentive à ces propos.

Analyse partagée dans l'outre-mer

Le PCR a aussi adressé ses remarques au Conseil économique social et environnemental. L'institution avait en effet pour mission de rendre le 12 juillet un avis sur la base d'une partie du projet de loi et d'une étude d'impact. Ces remarques apportent une dimension critique aux orientations du gouvernement, qui privilégient le maintien d'une politique d'intégration. Or c'est justement l'application d'une telle politique qui a abouti à la situation actuelle : près de 180.000 demandeurs d'emploi, plus de 110.000 illettrés, près de la moitié de la population sous le seuil de pauvreté et des inégalités de revenu bien plus fortes qu'en France.

Le PCR a appelé à rompre avec une politique qui ont conduit à l'échec, et à construire un projet sur la base d'une analyse qui tienne compte des phénomènes planétaires qui pèseront sur La Réunion. Ce point de vue est partagé dans l'outre-mer. En effet, quand le CESE a rendu son avis le 12 juillet dernier, le groupe des conseillers de l'outre-mer est intervenu pour souligner l'influence du changement climatique, de la mondialisation et de la démographie :

« Alors que le projet appelle à se projeter vers 2040, le Groupe de l'Outre-mer regrette que cette démarche prospective n'ait pas été intégrée dans l'étude d'impact. De fait, au-delà des très fortes disparités entre collectivités ultramarines, les phénomènes mondiaux en cours devront être pris en compte :

Premièrement, le changement climatique ; [élévation du niveau de la mer, érosion des plages, disparition des coraux et des récifs, fragilisation des zones littorales, de la ressource en eau, augmentation des cyclones, etc.]

Deuxièmement, la mondialisation nourrie par la révolution numé-

rique ; Croissance des flux commerciaux mondiaux, impact des accords commerciaux bilatéraux ou multilatéraux (accords de partenariat économique (APE) et accords de libre-échange UE/ grands partenaires)

Troisièmement, les trajectoires démographiques à l'horizon du projet de loi ; véritable explosion démographique attendue à Mayotte et en Guyane, transition à la Réunion qui attendra le million d'habitants, vieillissement progressif à la Martinique et de la Guadeloupe. »

Pour un débat le plus large

Enfin, sitôt l'annonce du contenu du projet de loi, le PCR a écrit le 8 août à la ministre des Outre-mer pour lui demander d'élargir le débat à tous les Réunionnais plutôt que de le limiter à un seul site internet. Pour cela, il a avancé les propositions suivantes :

« Transmettre à tous les électrices et électeurs Réunionnais le projet de loi présenté en Conseil des Ministres. Compléter cet envoi par les contributions des Réunionnais (Elus-es, société civile, partis politiques, collectivités locales). Organiser des débats avec le concours du service public audio-visuel pour donner la parole à toutes celles et tous ceux qui ont manifesté, par une contribution écrite, de l'intérêt au projet de loi ».

Pour sa part, Paul Vergès a révélé mercredi dernier un échange de courriers avec le président de la République. Dans une lettre, le sénateur lui a présenté une perspective sur 25 ans, afin que la future loi prenne en compte un environnement qui sera bien différent dans 25 ans qu'aujourd'hui. Dans sa réponse, le président de la République a indiqué qu'il souhaitait que ces remarques soient prises en considération dans la future loi.

Au cours de cette année décisive, seuls le PCR et le sénateur Paul Vergès ont agi pour présenter analyses et propositions afin que la nouvelle ère qui s'ouvre puisse véritablement mettre La Réunion sur les rails du développement. Le rassemblement de dimanche à Sainte-Suzanne permettra donc de présenter ces propositions à l'opinion.

M.M.

Édito

L'égalité réelle disparaît du gouvernement

En mai 2015, François Hollande avait lancé la procédure vers la réalisation d'un projet de loi sur l'égalité réelle. L'objectif est de réussir en 20 ans ce qui n'a pas été réalisé en 70 ans : l'égalité des citoyens de l'outre-mer avec ceux de France. Pour arriver à traduire cette ambition dans un texte de loi, il a tout d'abord nommé un parlementaire en mission, Victorin Lurel. L'ancien ministre des Outre-mer devait piloter la concertation préalable et rédiger un rapport. Puis au mois de février dernier, un secrétariat d'État à l'Égalité réelle était créé. En France, l'annonce de ce nouveau poste gouvernemental avait surpris. Le gouvernement l'avait justifié car il considérait que l'égalité réelle devait être un chantier prioritaire du mandat de François Hollande. Les missions de ce secrétariat d'État dépassaient le projet de loi concernant l'outre-mer. Il devait participer à l'élaboration d'un projet de loi égalité et citoyenneté qui devait répondre à des problèmes touchant la France. Cette feuille de route donnait donc une vaste mission à la nouvelle secrétaire d'État, car la lutte contre les inégalités à l'intérieur de la société française est une tâche immense et elle ne peut que s'inscrire dans la durée pour aboutir à des réformes structurelles.

Au cours de ces derniers mois, le secrétariat d'État à l'Égalité réelle a apporté sa contribution au texte égalité et citoyenneté porté par le ministre de la Ville. Mais sur le projet de loi concernant l'outre-mer, l'apport était plus discret. George Pau-Langevin était en première ligne en tant que ministre des Outre-mer. Il est à noter que lors du vote de l'avis du Conseil économique social et environnemental sur ce texte, George Pau-Langevin n'était accompagné d'aucun autre

membre du gouvernement. C'est également elle qui a assuré l'essentiel de la présentation du projet de loi lors de la conférence de presse qui a suivi le Conseil des ministres du 3 août dernier. L'intervention de la secrétaire d'État était en seconde position, dans le registre du complément.

Dans moins d'un mois, le projet de loi sur l'égalité réelle sera examiné au Parlement. Mais deux événements se sont produits mardi. Le premier est la démission surprenante de George Pau-Langevin. C'est sans doute un cas unique de voir une ministre devant présenter un texte de cette importance quitter le gouvernement si près de l'échéance. Le second est la disparition du secrétariat d'État à l'Égalité réelle. Une durée de vie aussi courte interpelle, compte-tenu des discours tenus pour justifier la création de ce poste il y a six mois. Hier sur Réunion Première, Ericka Bareigts, ancienne secrétaire d'État à l'Égalité réelle et nouvelle ministre des Outre-mer, a donné son explication sur cette disparition : l'élue réunionnaise s'attelle à la seconde partie de sa tâche sur ce sujet. Est-ce à dire que le problème si important de l'égalité réelle en France a pu être réglé en six mois par le vote d'une simple loi ? Ou alors que le ministère des Outre-mer a également pour mission de s'occuper de la lutte contre les inégalités en France ?

Jeudi prochain, Manuel Valls, Premier ministre, recevra Ericka Bareigts. Ces points seront sans doute éclaircis à cette occasion, car la feuille de route de la nouvelle ministre sera définie. Mais en tout état de cause, la fin du secrétariat à l'Égalité réelle un mois avant un débat parlementaire sur une loi portant cet intitulé ne manque pas d'étonner.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Une catastrophe pour des millions de petits producteurs

50 pour cent de café en moins à cause

Les changements climatiques exercent déjà une pression sur la production et les coûts de l'approvisionnement en café dans la majeure partie de la « bean belt », ceinture formée par les pays producteurs de café. L'augmentation des températures et des phénomènes météorologiques extrêmes réduiront jusqu'à 50 pour cent la zone propice à la production, dégraderont la qualité du café et augmenteront les prix du café pour les consommateurs. Selon le rapport du Climate Institute: « A Brewing Storm », sur l'exposition du café aux risques climatiques paru le 29 août.



ture et de la foresterie. En 2080 le café sauvage, une ressource génétique importante pour les agriculteurs, pourraient avoir disparu ». Des températures et des précipitations accrues ont déjà augmenté l'incidence des maladies et des parasites affectant les rendements et la qualité. Plus de réchauffement dans les pays déjà chaud, affecte également la santé physique et mentale des producteurs, des travailleurs et des communautés – et entraînera évidemment conséquences claires sur la productivité.

Disparition du café sauvage

« Plus de 2,25 milliards de tasses de café sont consommées chaque jour dans le monde, et près de la moitié des Australiens boivent du café régulièrement », a déclaré le PDG du Climate Institute, John Connor. « Cependant le café n'est qu'un des éléments de la multitude de ceux de plus en plus exposés aux impacts négatifs du climat, et de ses effets corollaires ».

« Notre rapport A Brewing Storm, commandé par Fairtrade Australie et Nouvelle-Zélande, a fait des recherches parmi les informations disponibles sur les risques climatiques encourus par le café, et devrait faire réagir les consommateurs australiens de café et fournir une raison supplémentaire à l'action climatique urgente ».

La production mondiale de café a plus que triplé depuis les années 1960 pour approvisionner le marché d'une valeur de 19 milliards de dollars, qui voit sa consommation annuelle continuer d'augmenter de 5 pour cent par an. Pourtant, entre 80 et 90 pour cent des 25 millions de producteurs de café du monde sont de petits exploitants les plus exposés au changement climatique. Ils vivent et travaillent en général dans la « bean belt », qui comprend environ 70 pays principalement en développement, dont le Guatemala, le Brésil, le Vietnam, la Colombie, l'Éthiopie et l'Indonésie. Le changement climatique menace leur monde.

« Sans une forte action climatique, les zones propices à la culture du café pourraient réduire leur production de moitié en quelques décennies, loin de l'équateur et déboucher sur des conflits avec d'autres utilisations des terres, telles que la conservation de la na-

« Sans une action climatique considérable, les zones propices à la culture du café pourraient être réduites de moitié en quelques décennies, en déplaçant la production plus haut, loin de l'équateur, entrer en conflit avec d'autres utilisations des terres, telles que la conservation de la nature et la foresterie. D'ici 2080, le café sauvage ressource génétique de taille pour les agriculteurs, pourrait avoir disparu ».

Des températures et des précipitations accrues ont déjà augmenté l'incidence des maladies et des parasites qui affectent les rendements et la qualité. Dans les pays déjà chauds, un réchauffement encore plus important, ajoutera également des entraves à la santé physique et mentale des producteurs, des travailleurs et des communautés – et évidemment des conséquences sur la productivité.

**Plus de 80 %
de petits producteurs**

Alerte sur les « déversements biologiques »

Les conteneurs propagent des organismes nuisibles et des maladies

Si les déversements d'hydrocarbures intéressent l'opinion publique et suscitent son inquiétude, les « déversements biologiques » pourtant plus dangereux à long terme, passent eux, plus inaperçus, indique la FAO.

Un champignon exotique est responsable de l'extermination de milliards de châtaigniers américains au début du 20^{ème} siècle, transformant au passage le paysage et l'écosystème de manière radicale. Aujourd'hui, l'agrile du frêne - une autre maladie qui voyage vers de nouveaux habitats en empruntant les routes du commerce mondial - menace de faire la même chose avec un arbre utilisé depuis longtemps par les hommes pour fabriquer des manches d'outils, des guitares et du mobilier de bureau.

Le précédent de la famine en Irlande

Il est probable que le plus grave de tous les « déversements biologiques » a eu lieu lorsqu'un microorganisme eucaryote (semblable à un champignon et appelé *Phytophthora infestans*, le nom de l'espèce vient du Grec « destructeur de végétaux ») a entrepris un voyage de l'Amérique jusqu'en Belgique. En l'espace de quelques mois, il a atteint l'Irlande, déclenchant un mildiou de la pomme de terre qui a provoqué une famine, de nombreux décès ainsi qu'un déplacement massif de la population.

Et la liste continue. Une espèce proche du crapaud géant très répandue en Australie, s'est récemment enfuie d'un conteneur transportant des marchandises vers Madagascar (haut-lieu de la biodiversité) et la capacité des femelles à pondre 40 000 œufs chaque année représente non seulement une menace pour les oiseaux et lémuriers locaux mais aussi pour l'habitat de nombreux animaux et végétaux.

A Rome, les autorités municipales intensifient leur campagne annuelle contre le moustique tigre, une espèce envahissante arrivée en Albanie par bateau dans les années 1970.

L'*Aedes albopictus*, connu pour ses

morsures agressives, prolifère à présent en Italie et le réchauffement climatique rendra des pans entiers de l'Europe du Nord propices à la colonisation.

Pertes de récolte

Dans un tel contexte, les pays du monde entier se sont donc réunis il y a six ans pour établir la Convention internationale pour la protection des végétaux afin d'empêcher le commerce international de contribuer à la propagation de ravageurs et maladies des plantes et afin de protéger les agriculteurs, les exploitants forestiers, la biodiversité, l'environnement et les consommateurs.

« Les pertes de récolte et les frais de contrôle engendrés par les maladies exotiques pèsent énormément sur la production alimentaire, la production de fibre et la production fourragère, » a indiqué Craig Fedchok, coordonnateur du secrétariat de la CIPV au sein de la FAO. « Tous ensemble, les mouches des fruits, les coléoptères, les champignons et parentés réduisent les rendements agricoles mondiaux de 20 à 40 pour cent », a-t-il expliqué.

Aujourd'hui, le transport maritime est synonyme de conteneurs maritimes : chaque année près de 527 millions de voyages sont réalisés à l'aide de conteneurs maritimes - A elle seule, la Chine gère plus de 133 millions de conteneurs maritimes chaque année. Il ne s'agit pas seulement du cargo, mais des machines en acier elles-mêmes, qui peuvent servir de vecteurs pour la propagation d'espèces toxiques capables de semer un chaos écologique et agricole.

Par exemple, l'analyse de 116,701 conteneurs maritimes vides arrivant en Nouvelle Zélande ces cinq dernières années a montré qu'un sur dix était contaminé à l'extérieur, soit deux fois plus que le taux de contamination intérieur.

Les ravageurs indésirables comme

l'arpenreuse de l'orme, l'escargot géant africain, les fourmis d'Argentine ou encore la punaise marbrée menacent les cultures, les forêts et les milieux urbains. De plus, les résidus sur le sol peuvent contenir des graines de plantes envahissantes, des nématodes et des plantes pathogènes.

90 % du commerce mondial

« Les rapports d'inspection en provenance des Etats-Unis, d'Australie, de Chine et de Nouvelle Zélande indiquent que des milliers d'organismes de grande diversité se déplacent sans le vouloir avec les conteneurs maritimes, » a déclaré le scientifique responsable de l'étude, Eckehard Brockerhoff de l'Institut de recherche forestière de Nouvelle Zélande, qui s'exprimait lors d'une réunion de la Commission des mesures phytosanitaires (CPM) à la FAO, l'organe directeur de la CIPV.

Aujourd'hui, près de 90 pour cent du commerce mondial se fait par voie maritime, avec une large panoplie de différentes logistiques, et en se basant sur une méthode d'inspection plutôt vague. Quelques 12 millions de conteneurs sont entrés aux Etats-Unis l'année dernière en utilisant au moins 77 ports.

De plus, de nombreux cargos se déplacent vers l'intérieur pour prendre part aux chaînes d'approvisionnement « juste-à-temps » - c'est ainsi que la terrible punaise marbrée, capable d'engloutir en un temps record fruits et plantes, a débuté sa tournée européenne il y a quelques années à Zurich. Cet insecte préfère nettement les coins et recoins en acier dans le cadre de ses longs voyages, et une fois installé, se plaît à aménager des sites d'hibernation à l'intérieur des maisons.

Source : FAO

Oté

Inn-dé nouvell, sak la spasé somenn isi par-si, par-la

Zéléksyon prezidansyèl dann Gabon :

Mi pans zot i koné lo Gabon. Sa in péi l'afrik par koté l'oséan atlantik. Sa la pa in gran péi pou vréman é son popilasyon lé pa tro nonbré : 1726000 persone pou 267000 km². Pou z'éléksyon-la bann gaboné l'avé lo shoi rant dé pèrone : fransh vérité lé dé la pa tro rokmandab é i paré sa dé bo-frèr donk bann z'éléktèr l'avé lo shoi rant la pèst épi lo koléra. D'après sak i di inn konm l'ot la anprofite lo péi konm zot téi vé pars lo péi nana in kantité pétrol, manganèse d'ot ankor plis in gran foré avèk kantité ptyé d'boi. Ali Bongo lé prezidan é méisyé Ping pandan lontan li té lo promyé minis.

Pli pir ankor lo péi lé mayé dann sistèm néokolonyalis La Frans é lo profiter istorik sé kant mèm La Frans (mé nou va rovoir sa plis an détaye). Bongo lété déklaré élu, mèm si pou bann z'obsèrvatèr sé lo kontrèr... Dann Libreville, bataye i pète in pé partou, kantité d'moun té arété. Ankor in kou la guèr sivil, ankor in kou malèr dsi la tête in pèp afrikin.

Dé poul i kouv pa dann mèm ni.

Sa in kozman zot té i pé lir dann Témoignages dann la kronik « In kozman pou la rout ». Dé pèrone dann mèm kaz pou fé la mèm shoz é inn konm l'ot i pans zot sé lo shèf, sa sé in n'afèr i tienbo pa la rout. Méisyé Hollande in malin an parmi bann malin, in rizé an parmi bann rizé té i doi bien konète in n'afèr konmsa mé sa la pa anpèsh ali mète inn é l'ot dann mèm ni. Lé shoz la pa tardé : inn la donn son démisyon madam Pau-Langevin, l'ot la sort dsi ti shèz pou asir dsi fotèy madam Bareigts. Zot i domann amoin si moin lé kontan, Ni kontan ni pa pars dan uit moi nou va oir-sanma pou moin - sé in shanjman pou la po d'patat. Fransh vérité !

Banna i pous loin lo boushon kant mèm !

Zot i koné na in somenn l'ariv in nouvo l'aksidan : in jenn étidyan lété ataké par in rokin. Rozman pou li la gingn sov son vi mé kant mèm sar bliz poz ali inn-dé protèz. Pou kèl rézon, I pare l'avé in bèl trou dann file kont rokin. I fo port in plint : sa lé sir, mé kont ki ? Kont sak la poz lo filé ? Kont sak la pa bien sirvèy lo filé ? Non, désèrtin komèrsan la desid port plint kont lo l'étidyan. La in pé i pous lo boushon in pé loin !

Justin

« La politès lé né avan nou ! » - In kozman po la rout

An parmi lo bann kozman rényoné, nana ké mi èm é nana ké mi èm pa. Sak mi anparl zordi mi èm ali bien. Pou kosa ? Pars, pou moin, sa in n'afèr i ranfors la sosyété é i déklansh pa bann bataye initil. In moun bien élvé i aplik la politès é li abord le moun lo méyèr fason ké nana. In moun mal élvé li la poin sousi d'sa é li abord demoun lo pli mové manyèr ké nana é shak foi li di kékshoz ébin bataye la pa loin pou pété .I di souvan in moun mal-profité pou respèk son bann paran la fé tout sak zot i pé pou son l'édikasyon. Astèr dizon la politès avèk lo savoir viv sé in pé topète-morète é sé konm in l'andui la sosyété la bézoin pou pa ké in konstrikasyon i dégréne an plas. Antansyon sa la pa nout santiman mé plito nout l'abiyman pou prezant dann la sosyété. Alé ! Mi éstop tèr-la é ni retrouv pli d'van.